

Le 17 décembre 2021

Par dépôt électronique

Me Véronique Dubois

Régie de l'Énergie

800 Place Victoria, 2^e étage, bureau 255

Montréal (Québec) H4Z1A2

veronique.dubois@regie-energie.qc.ca

Objet : **Commentaires de l'ACEF de Québec (ACEFQ)**
Détermination du taux d'indexation applicable aux prix du tarif L
en vertu de l'article 22.0.1.1 de la Loi sur Hydro-Québec pour le
1^{er} avril 2022

Votre référence : Dossier R-4174-2021

Notre référence : 107155-7

Chère consœur,

Par la présente et conformément à la décision procédurale D-2021-143 de la Régie datée le 9 novembre 2021, l'ACEFQ dépose ses commentaires écrits relatifs au Taux qui sera déterminé par la Régie dans le cadre du dossier cité en objet.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations les plus distinguées.



Me Serena Trifiro

Avocate

T. 514.878.3263

F. 514.878.5763

strifiro@dgchait.com

ST /

DGCdocs - 14707856 v1